

Le 7 juillet 2026

L'université de Bordeaux signe son COMP à 100% et fixe sa feuille de route à l'horizon 2030

En signant, le 7 juillet 2026, son Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) avec l'État, l'université de Bordeaux franchit une nouvelle étape dans son développement avec la signature de son premier COMP couvrant l'ensemble de ses missions. Ce contrat fixe sa **feuille de route stratégique jusqu'en 2030** et formalise les priorités partagées avec l'État pour les prochaines années.

Dans un contexte où les universités sont appelées à contribuer à apporter une réponse aux défis scientifiques, environnementaux, économiques et sociétaux, le COMP à 100% des missions réaffirme des choix stratégiques assumés : la nécessité de maintenir les conditions de mise en œuvre des missions premières de l'université de Bordeaux, au premier rang desquelles la **recherche et la formation**, la volonté d'élever le niveau de la connaissance et la capacité d'un territoire à relever ces défis.

Il constitue également un cadre de dialogue renouvelé avec l'État et l'ensemble des partenaires. Organismes nationaux de recherche, Rectorat, Crous, collectivités territoriales, Agence régionale de santé, CHU : le COMP vise à mieux articuler les priorités de chacun afin de renforcer la **cohérence des politiques publiques**. Il affirme également le rôle de l'université de Bordeaux comme établissement de référence en Nouvelle-Aquitaine, capable de fédérer les acteurs académiques, hospitaliers, territoriaux et économiques autour d'une stratégie commune.

« Ce COMP constitue une étape importante pour notre université. Il réaffirme la capacité des universités à construire une stratégie, à rendre compte de leurs résultats et à agir avec l'État et leurs partenaires autour d'une vision commune. Investir dans la recherche et dans la formation, c'est investir dans la capacité de notre société à relever les défis de demain. Ce contrat fixe un cap partagé. Il permet également d'objectiver les moyens nécessaires à l'exercice de nos missions de service public. Le soutien apporté par l'État dans le cadre du COMP constitue un signal positif. Pour transformer durablement cette ambition en résultats, l'ensemble des moyens alloués aux universités devra toutefois être à la hauteur des objectifs collectivement fixés. »

Dean Lewis, président de l'université de Bordeaux

Le COMP est accompagné d'une **enveloppe de 19,6 M€ sur cinq ans**, qui vient compléter le budget de l'université au bénéfice de ses missions de formation et de recherche. Ce soutien constitue un premier signal positif de l'engagement de l'État et traduit la volonté d'accompagner les priorités définies conjointement. Pour autant, il contribue à financer partiellement les besoins structurels de l'université de Bordeaux estimés à 75 M€ pour les cinq années à venir, ce qui laisse l'université sous tension budgétaire forte.

Les orientations stratégiques du contrat, ses objectifs opérationnels et les premières actions engagées seront présentés plus en détails lors de la conférence de presse de rentrée de l'université de Bordeaux, organisée le 30 septembre 2026.

Contact presse :
Sophie Serhani, attachée de presse
0677743887/sophie.serhani@u-bordeaux.fr